

Dénat. Olivier Oustric : "la construction d'une école est nécessaire"



Marie Estéveny (seconde adjointe et suppléante communautaire), Olivier Oustric, le maire fraîchement élu et Grégory Avérous (1er adjoint et délégué communautaire). Photo DDM, D.C.

Élue dès le premier tour des élections en mars dernier, la nouvelle équipe avec son nouveau maire Olivier Oustric décline d'ores et déjà quelques pistes de travail.

Quels sont vos projets ?

Nous souhaitons soutenir le tissu associatif (Familles rurales, chasse, culture et loisirs, Génération Mouvement, chorale, l'ADMR, l'association des parents d'élèves) notamment par le biais des subventions. Un projet d'aire de jeux en dehors du temps scolaire pour enfants est à l'étude dans l'aménagement du village. Nous voulons recenser les besoins des petits hameaux autour de Dénat, avec lesquels nous souhaitons créer un lien plus fort. C'est le souhait de notre liste. Priorité sera faite à l'installation d'abris sur les aires de bus, à commencer par Dénat. J'aimerais que l'abribus de Dénat soit là pour la rentrée. Il faut aussi sécuriser la circulation dans le village, pérenniser l'épicerie animée actuellement par deux retraitées, Rosy et Solange, que nous remercions pour le maintien de l'activité commerciale pendant la crise sanitaire.

La construction d'une école avait fait débat, quelle est votre position ?

L'école actuelle étant en sursis, nous devons avoir un projet scolaire. Chaque année, des dérogations sont nécessaires en matière de sécurité incendie. À cause notamment du chauffage, de l'électricité, il y a toujours des escaliers en bois... Même si l'école est attractive parce que c'est une "vieille école", son fonctionnement est

coûteux et il n'est plus adapté aux normes de sécurité. Nous sommes déjà sur un projet de construction d'une nouvelle école, au cœur du village. Il devra s'intégrer plus globalement dans une volonté d'aménager les espaces communs du village (ancienne école, salle des fêtes et l'épicerie qu'il faut pérenniser).

Quid des taxes locales ?

Lors du premier conseil municipal, les délégués auprès des commissions extérieures ont été élus et les commissions municipales installées...

Il n'y aura pas d'augmentation des taxes locales cette année.

D.C.

Publié dans La Dépêche le 04/07/2020 à 05:08, mis à jour à 05:13